



Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Novembre

20₁₉

Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

La population est invitée à la Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Après la messe à la Chapelle Saint-Wendelin à 10 h, la cérémonie et le dépôt de gerbe auront lieu à partir de 10 h 45 devant le monument aux morts de la Place des Malgré-Nous, face à la chapelle.

Le verre de l'amitié sera ensuite offert aux participants à la maison des Associations.



CONSIGNES HIVERNALES

L'hiver s'installe progressivement. Il est demandé aux riverains de toutes les rues de déneiger les trottoirs devant leur propriété, de dégager l'accès aux boîtes à lettres (merci pour le facteur et le porteur de journaux), de rentrer les véhicules dans les propriétés le soir pour permettre au chasse neige de manoeuvrer. Un effort citoyen est attendu, en particulier pour ne pas laisser les véhicules sur le domaine public !

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE Jusqu'au lundi 2 décembre 2019 en mairie



Venez déposer vos dons en mairie : conserves de légumes, de poisson, de fruits, huile, sucre, café, petits déjeuners et produits d'hygiène.

BENNE A DECHETS VERTS RUE DU LOUP

Le week-end du 1er novembre était le dernier où vous trouviez la benne sur la plateforme de la rue du Loup pour la campagne estivale annuelle. D'ici au printemps prochain, merci de vous rendre directement en déchèterie à Aspach-Michelbach pour y déposer vos déchets verts.

DATES DES BATTUES DE CHASSE

La prudence s'impose en cas de chasse et nous vous prions de ne pas traverser la forêt lorsque vous voyez des panneauaux indiquant « Chasse en cours ». Dates prévues : dimanches 10, 17 et 24 novembre 2019 – 1, 8, 15, et 22 décembre 2019 – 5, 12, 19 et 26 janvier 2020 – samedi 1er février 2020.

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Responsable de publication : Alain GRIENEISEN
Rédaction : Sandrine VON DER OHE



LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT :

DON DU SANG : mardi 19 novembre 2019 de 16 h à 19 h 30 au Foyer Martin Studer à Burnhaupt-le-Haut

MAJORETTES DE BURNHAUPT ET ENVIRONS : samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2019 dans la Maison des Associations : **MARCHE DE NOEL**

Les **SAPEURS-POMPIERS** sonneront à vos portes (du 9/11 au 17/11) pour la vente des calendriers. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

DATE A NOTER :

Une réunion publique pour l'avant Vallée de la Doller sur le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) aura lieu le jeudi 19 décembre 2019 à 19 h 30 dans la salle de l'AMOS à SENTHEIM.

NOUVELLE INSTALLATION DANS LE VILLAGE

Un nouveau cabinet de **masseurs-kinésithérapeutes** vient d'ouvrir ses portes dans la commune. **Mrs GEISS Maxime et BOGENMANN Florian** vous accueilleront au 21 rue des Fleurs. Tél. : 06.43.82.40.18 sur rendez-vous et à domicile.

VENTE DE BANCS D'EGLISE

Il reste 5 petits bancs de l'église d'environ 2 m de longueur à vendre - 50 € pièce. Contactez le 06.81.92.14.08.

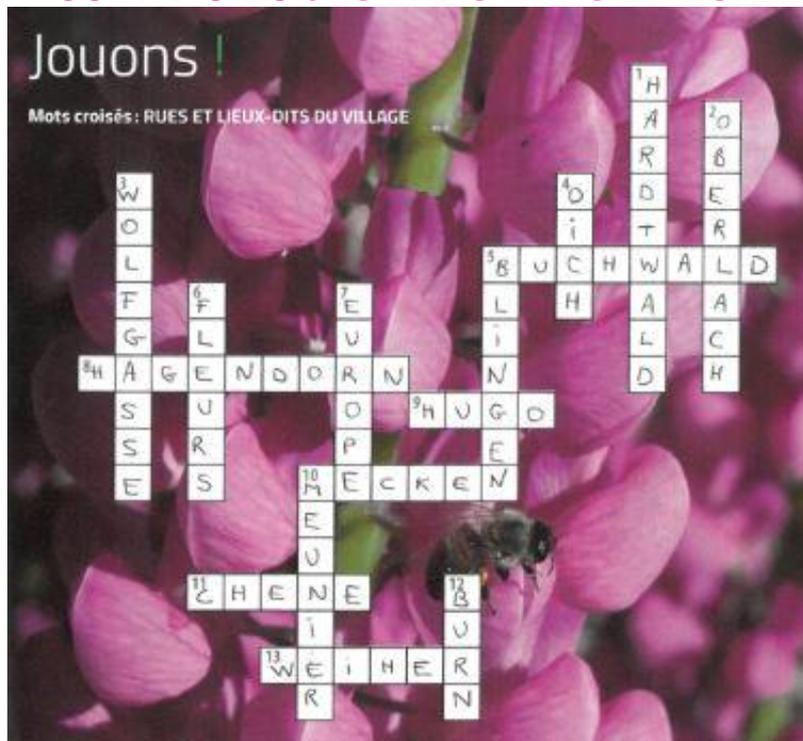
RENOVATION ENERGETIQUE Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020, le gouvernement met en place un plan complet d'amélioration des aides. Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) va être remplacé par une prime forfaitaire. Pour les ménages modestes, il sera également fusionné avec l'aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Habiter Mieux Agilité. Dès le 1er janvier 2020, cette prime sera versée aux ménages dont les ressources

respectent les plafonds. Elle sera étendue en 2021 à tous les ménages à l'exception des plus aisés. La période d'application du CITE sera prorogée d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020, pour ces ménages. Les ménages les plus aisés continueront de bénéficier d'un crédit d'impôt pour les seuls systèmes de charge pour véhicule électrique. S'ils ne sont pas éligibles à la prime, ces ménages pourront toujours bénéficier des aides versées par les entreprises qui vendent de l'énergie, par le biais des certificats d'économies d'énergie (CEE). Les ménages éligibles au chèque énergie pourront également utiliser celui-ci pour financer des travaux de rénovation énergétique.

Renseignements plus complets disponibles en mairie et sur : Service-Public.fr

Votre Maire, Alain GRIENEISEN

RESULTATS DU JEU PARU DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE L'ETE



Horizontal

5. Nom de la forêt dans le sud du village
8. Lieu-dit d'une source locale
9. L'auteur ayant écrit Les Misérables a donné son nom à cette rue
10. Ancienne dénomination de la rue de la Mairie
11. Nom d'une impasse portant le nom d'un arbre
13. Nom du chemin menant à l'étang

Vertical

1. Nom de la forêt le long de la Doller
2. Nom d'une rue de la zone artisanale
3. Nom alsacien d'une rue qui mène vers la mini déchèterie
4. Nom alsacien du lieu de l'ancien lavoir communal le long de la Doller
5. Nom du fossé qui longe la rue portant le même nom
6. Fesselgass est l'ancien nom de cette rue au centre du village
7. Nom de la seule avenue de la commune
10. Nom de la dernière impasse créée dans le village
12. Rue où se trouve la fontaine emblématique du village

Mairie de Burnhaupt-le-Bas

25 rue Principale - 68520 BURNHAUPT-LE-BAS

<http://burnhaupt-le-bas.fr>

Tél. 03 89 48 70 61

FAX. 03 89 48 99 78



Horaires d'ouverture :

Lundi, de 10h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi, de 14h à 19h

Fermé le mardi, toute la journée et le jeudi matin